

La protection sociale non contributive examinée sous l'angle de l'enfance et de l'équité aux Émirats arabes unis¹

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Voisins d'Oman à l'est et de l'Arabie saoudite au sud, les Émirats arabes unis (EAU) se composent de sept Émirats (Abou Dabi, Dubaï, Charjah, Oumm al Qaiwaiïn, Ajman, Ras el Khaimah et Fujairah). Sa population totale s'élevait en 2016 à 9,2 millions d'habitants, dont 16,6 et 5 pour cent âgés respectivement de moins de 18 et de 5 ans. En 2013, les immigrants représentaient plus de 83 pour cent de la population totale et la majorité des travailleurs migrants étaient originaires d'Asie du Sud et du Sud-Est. Les enfants nés de ressortissantes mariées à des non-ressortissants ne peuvent acquérir la nationalité qu'en la demandant à partir de dix-huit ans.

Considérés comme un pays à revenu élevé, les EAU enregistrent un indice de développement humain (IDH) élevé au regard de la région comme du globe. Leur IDH a progressivement augmenté depuis les années 1990 pour atteindre 0,840 en 2015, plaçant ainsi le pays au 42^e rang sur 188. Le pays n'a pas fixé de seuil de pauvreté officiel et ses estimations de la prévalence de la pauvreté sont incertaines. Depuis une dizaine d'années, la croissance économique y est tributaire d'une forte volatilité liée à la chute des prix du pétrole. La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait toutefois progressivement se rétablir pour atteindre 3 pour cent en 2018.

Les indicateurs de santé et d'éducation révèlent de faibles taux de mortalité et des taux de scolarisation et de fréquentation scolaire élevés. Pendant les deux dernières décennies, de considérables efforts ont été déployés pour réduire la mortalité infantile, dont le taux est passé de 17 à 6 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2015. La scolarisation primaire nette a atteint 93 pour cent en 2015, mais on ne dispose guère d'informations concernant les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire dans le secondaire. Les soins de santé étaient gratuits pour tous jusqu'à ce que le Gouvernement n'instaure en 2001 des frais pour les non-ressortissants ; de même, la scolarisation dans l'enseignement public est gratuite pour les ressortissants et payante pour les non-ressortissants.

Les EAU se distinguent des pays exportateurs de pétrole de la région par leur faible niveau de subventions, qui couvrent notamment les produits alimentaires et l'énergie. En 2015, les Émirats ont lancé d'importantes réformes consistant notamment à supprimer les subventions aux combustibles et à revoir à la hausse les tarifs de l'électricité.

Le système de protection sociale des EAU relève du ministère du Développement communautaire. Seuls les ressortissants nationaux sont admissibles à l'assistance sociale ; les différents Émirats proposent en outre des services sociaux supplémentaires aux citoyens de leur juridiction respective. Au niveau national, la Prestation monétaire mensuelle (*Monthly Cash Benefit*) cible des groupes précis, comme les femmes veuves, divorcées et abandonnées, les personnes handicapées ou âgées, les familles de prisonniers et les orphelins. Cette assistance financière est réservée aux ressortissants résidant dans l'un des sept Émirats. En 2012, environ 40 000 familles et 4 900 enfants ont bénéficié de ce programme.

L'accès à un logement moderne y est considéré comme un droit garanti à tous les citoyens. En septembre 2011, plus de 48 000 bénéficiaires issus de familles à faible revenu ont reçu une aide au logement par le biais du programme Sheikh Zayed. Le programme de Protection sociale contre les catastrophes naturelles (*Social Welfare Against Disasters*) fournit en outre des aliments et un abri à tous les citoyens victimes de catastrophes naturelles, ainsi qu'une assistance financière couvrant jusqu'à 80 pour cent des pertes financières et foncières totales estimées.



Outre les programmes nationaux, Dubaï propose une palette de programmes d'assistance financière dont seuls ses résidents peuvent faire la demande. Le Programme de prestations périodiques (*Periodic Benefit Programme*) est disponible aux femmes divorcées et veuves et vise à appuyer les ménages percevant un revenu inférieur à la limite de prestation, dont le montant oscille entre 10 700 et 21 700 dirhams des Émirats arabes unis, selon le nombre de membres du ménage. Une prestation d'urgence (*Emergency Benefit*) est également prévue pour les résidents à faibles revenus, comme les femmes divorcées et veuves et leurs enfants à charge, en cas d'accident ou de toute autre situation d'urgence. La Prestation unique (*One-Time Benefit*) octroie également un soutien financier affecté à des fins précises et prédéterminées, comme l'ameublement d'une maison, le règlement des frais d'électricité ou de scolarité d'enfants handicapés. On peut donc considérer que cette prestation contribue à améliorer l'accès à l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux. La Prestation d'hébergement temporaire (*Temporary Housing Benefit*) aide quant à elle les ménages à faible revenu à louer un hébergement temporaire en cas de perte de logement ou d'endommagement de leur propriété suite à une situation d'urgence.

Malgré un niveau de vie relativement élevé et l'existence d'une palette de programmes de protection sociale destinés aux ménages à faibles revenus, il s'avère nécessaire de récolter de plus amples informations afin d'évaluer leur niveau de couverture de ces programmes et de mieux comprendre leur impact sur le bien-être des enfants. La protection sociale existante ne s'adresse en outre qu'aux citoyens des EUA et aucune information n'est disponible au sujet de programmes d'assistance sociale destinés au grand nombre de travailleurs migrants et à leur famille résidant dans le pays. Il importe d'améliorer la disponibilité des données afin de déterminer la situation de la protection sociale axée sur l'enfance dans le pays, dans la mesure où les enfants de citoyens non ressortissants pourraient être plus exposés à la vulnérabilité et à la pauvreté.

Note :

1. Le présent *One Pager* découle d'une étude complète menée en partenariat entre l'IPC-IG et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Toutes les références des données sont intégralement fournies dans le rapport complet correspondant :

Machado, A. C., C. Bilo, R. G. Osorio, et F.V. Soares. 2018. *Overview of Non-contributory Social Protection Programmes in the Middle East and North Africa (MENA) Region through a Child and Equity Lens*. Brasília et Amman : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : <<https://goo.gl/QfmKwK>>.